



RAPPORT ANNUEL 2009

A.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE.....	3
B.	COMPTES CONSOLIDES : GROUPE MECELEC.....	8
1	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE (EN MILLIERS D'EUROS).....	8
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS).....	8
3	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS).....	9
4	TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE (EN MILLIERS D'EUROS).....	9
5	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (EN MILLIERS D'EUROS).....	10
6	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	10
7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	24
C.	COMPTES SOCIAUX MECELEC SA.....	25
1.	BILAN SOCIAL (EN MILLIERS D'EUROS).....	25
2.	COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (EN MILLIERS D'EUROS) :.....	25
3.	TABLEAU SOCIAL DES FLUX DE TRESORERIE.....	26
4.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SOCIAUX.....	26
5.	ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.....	27
6.	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	36
D.	AUTRES INFORMATIONS.....	37
1	TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS SUR 5 ANS (EN EUROS) (ARTICLE 133, 135 ET 148 DU DECRET SUR LES SOCIETES COMMERCIALES).....	37
2	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE AU COURS DE L'EXERCICE 2009.....	37
3	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	39
4	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	40
5	RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES.....	41
6	L'ACTION MECELEC.....	42
7	CONTACTS.....	42
E.	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	43

A. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Les états financiers qui vous sont présentés ont été établis selon les normes IFRS pour les comptes consolidés, et suivant les règles et principes comptables en vigueur en France pour les comptes sociaux.

1 - Activité générale du Groupe en 2009, événements importants du premier semestre 2010 :

L'année 2009 a été pour MECELEC comme pour toute l'industrie française une année de crise :

- L'activité équipement de réseaux qui avait enregistré une forte baisse dès mi-2008, s'est stabilisée à un niveau bas au second semestre 2009. Sur l'année entière, elle est en recul de 16% par rapport à l'exercice précédent.
- L'activité plasturgie qui avait bien résisté jusqu'en novembre 2008 s'est effondrée. 2009 est en recul de 51% par rapport à l'exercice précédent.

Cependant la fidélité des clients a été maintenue intacte et de nouveaux marchés ont été signés :

- ERDF : marchés CIBE et CBI en octobre et novembre 2008, premiers composants du projet AMM/LINKY en mars 2009, coffret CIBE CGV en novembre 2009,
- LIGIER automobiles : nouvelle pièce et nouveau client pour l'activité plasturgie en mars 2009,
- GRDF : marchés coffrets, y compris le nouveau coffret S2400 en janvier 2010,
- SOTRA-SEPEREF : contrat de sous-traitance en décembre 2009.

La baisse des coûts a été poursuivie par le non remplacement des départs et la poursuite du projet LEAN dans l'usine de Mauves.

L'activité de Mauves a été fortement perturbée par un incendie qui a ravagé une partie d'un atelier en avril 2009. Les matériels détruits ou endommagés sont en cours de réparation et les matériels neufs en cours de livraison. Fin juin 2010 les flux normaux de production seront rétablis :

- Indemnités perçues : 2 710 K€, dont 2 000 K€ en remplacement de matériel totalement amorti,
- Perte d'exploitation : non encore indemnisée.

Le chiffre d'affaires 2009 s'établit à 31,5 M€, soit une forte régression de 26.5%.

Ces différents éléments ont amené à un résultat courant consolidé de - 2.0 M€.

Homologation du plan de sauvegarde :

Une solution a été recherchée et trouvée pour recapitaliser la société et présenter au tribunal un plan de sauvegarde.

Celui-ci a été homologué le 9 février 2010 et mis en application :

- Cession immédiate de 552 159 actions (soit environ 55% du capital) de la famille LABROT pour 1€ à un ensemble composé de SECONDE CHANCE et de ses partenaires.
- Apport par l'ensemble des repreneurs de 3 M€ en compte courant bloqué en vue de la réalisation d'une

augmentation de capital que SECONDE CHANCE et ses partenaires garantiront à hauteur de 3 M€.

- Plan consolidé de remboursement du passif :
 - o Remboursement immédiat des frais de justice : 0,3 M€
 - o Remboursement progressif sur 10 ans : (montant du passif concerné : 3,5 M€)
 - janvier 2011 : 0,18 M€ soit 5% du total
 - janvier 2012 : 0,18 M€ soit 5% du total
 - janvier 2013 : 0,21 M€ soit 6% du total
 - janvier 2014 et janvier 2015 : 0,25 M€ par an soit 7% du total
 - janvier 2016 à janvier 2020 : 0,50 M€ par an soit 14% du total
 - o Remboursement unique : (montant du passif concerné : 5,3 M€)
 - Paiement de 20% en une seule fois en mai 2010 : 1,1 M€

MECELEC TELECOMS :

L'année 2009 n'a pas vu le lancement de la phase du projet appelée « démonstrateur » car les financements nécessaires n'ont pas pu être réunis.

Les éléments fondamentaux du projet de MECELEC TELECOMS ILE DE FRANCE restent cependant bons et incitent à poursuivre le projet CPL malgré les décalages de calendrier constatés.

La réussite de cet ambitieux projet repose sur :

- Dans les 3 mois :
 - L'obtention de la part du délégant, le SIPPAREC, d'une prorogation du protocole relatif à la réalisation du démonstrateur,
 - La mobilisation du financement nécessaire. Un accord de principe a été trouvé sur ce point entre MECELEC et le management de MECELEC TELECOMS.
- Courant 2011 :
 - La réussite du démonstrateur
 - Le financement du déploiement, un montant de 10 M€ étant nécessaire

L'incertitude sur la réussite future ne permettant pas de valoriser aujourd'hui avec précision les actifs de MECELEC TELECOMS et de ses filiales, nous avons décidé, par prudence, de les déprécier à 100% dans les comptes sociaux et consolidés de MECELEC.

Année 2010 :

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2010 s'élève à 7.88 M€.

Le groupe est sur son plan de marche qui prévoit un résultat courant équilibré.

Au premier semestre 2010, on devrait constater un résultat exceptionnel du fait du remboursement unique du plan de sauvegarde, de l'ordre de + 4.2 M€.

Compte rendu d'ensemble sur les comptes :

Pour l'ensemble de l'exercice les chiffres clés sont les suivants :

(En K€)	2009	2008
Chiffre d'affaires	31 471	42 830
Résultat opérationnel courant	- 1 996	- 529
Résultat opérationnel	- 3 199	- 930
Résultat net	- 2 667	- 1 575

Le montant des capitaux propres s'établit à - 1 510 K€, soit - 1.49 € par action.

L'endettement du groupe s'élève à 6 327 K€ et est constitué par :

- des emprunts à moyen terme :692 K€ (MECELEC : 655 ; MPC : 18 ; MPCRo : 19)
- la mobilisation de créances :4 425 K€ (MECELEC : 4 425)
- Comptes courants associés :949 K€
- Avance OSEO-ANVAR :260 K€

Risque de taux : L'endettement du groupe est exclusivement contracté en euros et à taux variable indexé sur EURIBOR 3 mois (y compris financement Factor).

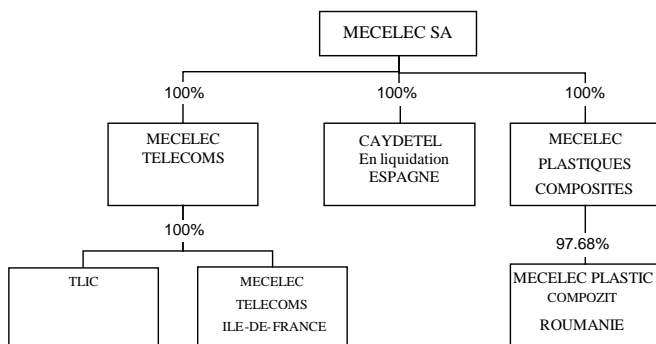
L'effectif total moyen du personnel salarié des activités consolidées par intégration globale s'est élevé à 234 personnes en 2009.

Cet effectif se décompose de la manière suivante :

	2009	2008
Cadres	31	36
Techniciens	33	31
Ouvriers	170	176
Total	234	243

Le montant des charges de personnel (salaires, charges sociales) s'élève dans les comptes consolidés à 8.84 M€.

Organigramme du Groupe au 31.12.2009 :



2 - Evénements et résultats de la société MECELEC :

Rappelons que l'activité principale de MECELEC est la fabrication et la distribution d'équipements de réseaux électriques, gaz et eau, principalement des coffrets de raccordement.

La clientèle est dorénavant concentrée sur ERDF, GRDF, NEXANS, FRANCE TELECOMS chez qui la société occupe une position de leader ou de co-leader avec des marchés s'échelonnant jusqu'en 2012.

Le mix des ventes et la rentabilité des produits est, compte tenu du lancement des nouveaux produits, satisfaisante à l'exception d'une branche d'activité. Ce dernier problème a été résolu début 2010.

Comme mentionné plus haut les équipes ont continué d'être réduites par le non remplacement de départs individuels volontaires.

Le projet "Lean Management" engagé à l'usine de MAUVES a commencé à modifier en profondeur les comportements et les performances de ce site.

Sinistre incendie d'avril 2010 : suite à ce sinistre il a été procédé au remplacement d'une presse et de deux cellules automatisées, à la remise en état d'une seconde presse et

de divers périphériques, à la réparation des toitures. Le bilan financier de ces opérations est indiqué plus haut.

La perte nette de la société ressort à - 3 765 K€ après :

- un résultat financier négatif de - 3 656 K€ composé principalement de provisions (3 711 K€) sur immobilisations financières détenues sur la filiale MECELEC TELECOMS,
- un résultat exceptionnel de 1 477 K€ composé principalement de l'indemnité perçue de l'assurance suite au sinistre (2 710 K€) diminuée des provisions de restructuration et risques divers (700 K€).

Détail des dettes fournisseurs par date d'échéance :

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

- Fournisseurs sauvegarde :	7 820 K€
- 0 à 30 jours	491 K€
- 30 à 60 jours	202 K€
- 60 à 90 jours	13 K€
- Plus de 90 jours	4 K€

Principales opérations avec les filiales :

MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES :

- Achat de marchandises : 5 531 k€
- Chiffre d'affaires issu de ces marchandises : 5 823 k€ en forte décroissance par rapport à l'année précédente

MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE :

- Ventes de prestations : 232 k€

ROUMANIE :

- Ventes de marchandises et de matières : 219 K€
- Achats de marchandises : 47 K€

Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009, soit (3 765 002 €) au compte report à nouveau, ainsi porté de la somme de (5 552 448 €) à la somme de (9 317 450 €).

Rappel des dividendes distribués :

Nous vous rappelons, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Dépenses somptuaires et charges non déductibles :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comportent une somme de 1904 € non admise dans les charges par l'Administration fiscale conformément aux dispositions de l'article 39-4 du CGI correspondant à des dépenses somptuaires. Toutefois, en raison du résultat déficitaire, ces charges n'ont pas engendré d'impôt.

Faits marquants du premier trimestre 2010 :

L'activité commerciale 2010 est conforme à l'objectif d'équilibre d'exploitation que nous nous sommes fixés.

Reprise de l'activité SOTRA SEPEREF :

Depuis plus de 20 ans, SOTRA SEPEREF commercialise des abris pour compteurs d'eau : les regards, bornes et coffrets des gammes ISOTER® et O-BOX®.

MECELEC en était le principal partenaire comme fabricant des enveloppes de ces produits dans les différentes technologies composites thermoplastiques, thermodurcisables ou ciment-fibre de verre.

Dans une analyse stratégique commune, il a été décidé la reprise de cette activité par MECELEC à compter du 1er avril

2010. Il en est attendu un développement significatif de la gamme et des services.

Cette opération est en pleine synergie avec l'activité historique de MECELEC équipementier de réseaux, spécialiste de l'interface entre opérateurs et utilisateurs, dans les domaines de l'électricité, du gaz, des télécoms et dorénavant de l'eau.

Résultat exceptionnel conséquence de l'adoption du plan de sauvegarde par le tribunal de commerce d'Aubenas :

L'abandon des 80% sur les dettes fournisseurs entraînera un produit exceptionnel estimé à ce jour à environ 3 400 K€.

Perte de plus de la moitié du capital social :

La perte de l'exercice entraîne la baisse des capitaux propres de la société à un niveau inférieur à la moitié du capital. Il est rappelé que l'article L. 225-248 al.5 du Code de commerce dispense les sociétés en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ou qui bénéficient d'un plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire de réunir les actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour statuer sur une éventuelle dissolution anticipée de la société dans les 4 mois suivant l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice.

Le plan de sauvegarde homologué par le Tribunal de commerce d'Aubenas prévoit, courant 2010 :

- Une augmentation de capital garantie par le nouvel actionnaire de référence à hauteur de 3M€,
- Un résultat exceptionnel conséquence du paiement du dividende unique de 20% de l'ordre de 3 400 K€

Cette situation sera donc naturellement résolue en 2010.

3 - Evénements et résultats du groupe de sociétés MECELEC TELECOMS :

L'année 2009 n'a pas permis de lancer la phase du projet appelée « démonstrateur ».

Il était en effet prévu qu'un financement de 500 K€ soit apporté par OSEO, sous forme d'avance remboursable, MECELEC apportant un financement complémentaire équivalent.

La condition préalable de ces financements étant l'homologation d'un plan de sauvegarde de MECELEC, il a été décidé de surseoir au lancement de ce démonstrateur.

Les éléments fondamentaux du projet de MECELEC TELECOMS ILE DE FRANCE restent cependant bons :

- La technologie CPL est confortée par le large emploi qu'en font tous les opérateurs internet.
- Les tests techniques conduits sur notre maquette de Mauves confirment les performances de l'ingénierie retenue.
- La complémentarité avec les réseaux fibre optique a été organisée
- L'ouverture de la DSP vers des offres téléphoniques et d'accès internet low cost se trouve validée par les annonces récentes des pouvoirs publics et l'évolution des offres des principaux opérateurs internet. Nous restons les seuls avec France TELECOM à pouvoir offrir le tarif social des télécoms.
- Les applications des réseaux énergétiques intelligents (« smart grid ») et le besoin d'une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques (« smart metering ») rendent nécessaires le recours à des réseaux IP de haut débit que la technologie CPL est parfaitement à même d'offrir en milieu urbain.

Tous ces éléments incitent à poursuivre le projet CPL malgré les décalages de calendrier constatés.

Le passage par la réalisation du démonstrateur de Nanterre apparaît toujours nécessaire pour valider les différentes options marketing, techniques et économiques du projet.

Les conditions pour continuer sont essentiellement au nombre de deux :

- Obtenir de la part du délégant, le SIPPAREC, une prorogation du protocole relatif à la convention de délégation de service public. Une demande en ce sens a été adressée au SIPPAREC en date du 9 mars 2010. Ce point a été porté à l'ordre du jour de la réunion du bureau du SIPPAREC pouvant statuer sur cette prorogation en avril 2010,
 - Mobiliser le financement nécessaire au démonstrateur.
- Ces deux conditions devraient pouvoir être réunies rapidement.

Concernant la valorisation de MECELEC TELECOMS, nous avons opéré une révision complète des actifs contenus dans ses deux filiales TLIC et MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE :

- Le principal actif de TLIC est l'autorisation accordée par l'ARCEP de diffusion du tarif social des télécommunications,
- Les actifs de MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE sont constitués par :
 - Les stocks transférés par SEPC
 - Les études CPL
- La maquette de réseau CPL et divers équipements de mesure
- La DSP

Comme ces actifs n'auront de valeur qu'en cas de succès du démonstrateur et du bon aboutissement du financement de la phase suivante du projet (environ 10M€), et qu'il y a une incertitude sur la réussite future, nous avons décidé, par prudence, de les déprécier à 100% dans les comptes sociaux et consolidés de MECELEC, il a été décidé par prudence de les considérer comme valeur 0 au niveau de la maison mère MECELEC SA.

Résultats de MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE

Pour 2009 les résultats sont les suivants :

- Chiffre d'affaires : Néant
- Résultat d'exploitation : 2 K€
- Résultat net : 78 K€
- Investissements : 288 K€

Perspectives 2010-2011 :

Si, comme nous l'espérons, la réalisation du démonstrateur est un succès, il conviendra courant 2011 de lancer le déploiement du réseau.

Pour cela un financement complémentaire de 10 M€ devra être trouvé.

4 - Evénements et résultats 2009 de la filiale MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES

MPC :

- Chiffre d'affaires : 5.53 M€ en nette régression de 51.35% par rapport à l'année précédente,
- Achat de marchandises : 3.16 M€,
- Résultat net : - 472 K€.

Une convention de gestion lie MPC à MECELEC : à cette dernière sont confiées l'activité commerciale de la société, sa gestion commerciale et sa gestion financière.

MPC Roumanie :

- Chiffre d'affaires : 0.65 M€ en régression de 18.15% par rapport à l'année précédente,
- Achat de marchandises : 0.41 M€,
- Résultat net : - 69 K€.

Perspectives 2010 :

- MPC :
 - Nous ne prévoyons pas de progression significative de chiffre d'affaires avant le second semestre 2010. En conséquence, le résultat courant devrait être légèrement déficitaire.
 - Homologation du plan de sauvegarde par le tribunal de commerce d'Aubenas :
Il est rappelé que le plan de sauvegarde homologué par le Tribunal de commerce d'Aubenas prévoit, courant 2010 :
 - Une augmentation de capital garantie par le nouvel actionnaire de référence à hauteur de 3M€ chez MECELEC,
 - Un résultat exceptionnel conséquence du paiement du dividende unique de 20% de l'ordre de 800 K€.
- MPC Roumanie : les résultats du premier trimestre confirment notre prévision d'un exercice 2010 équilibré.

Prises de participations et de contrôle

Nous vous indiquons que notre Société n'a procédé à aucune prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice clos le 31/12/2010.

5 - La recherche, les hommes, l'environnement

Activité en matière de recherche et développement :

Comme pour les exercices précédents, la recherche et le développement ont été focalisés sur la mise au point et l'accélération de la sortie des nouveaux produits ainsi que sur le programme de réduction des coûts.

L'entreprise a été audité pour le renouvellement de sa certification ISO 9001 version 2000. La certification a été reconduite pour l'ensemble des sites.

Courants porteurs en ligne :

Nous avons continué à produire des développements très importants dans ce domaine, notamment dans la mise au point technique des ensembles complets d'équipements au niveau des transformateurs et des répéteurs.

Informations sociales :

La direction a poursuivi et développé dans l'ensemble des sites sa politique de concertation avec les représentants du personnel et de communication auprès de l'ensemble des salariés, avec pour objectif, atteint, la préservation du climat social de haute qualité dont bénéficie l'entreprise.

Informations environnementales :

Pas de nouveautés majeures dans ce domaine, qui n'est pas critique pour notre entreprise.

6 - Information sur les risques :

- Risques liés à la dépendance clients :
La société s'attache à donner satisfaction à ses grands donneurs d'ordre par la qualité des produits fabriqués et le suivi de l'évolution technique.
Les produits font l'objet d'une homologation technique très rigoureuse, contrôlée régulièrement en interne.
Il est à noter qu'avec ses plus grands clients MECELEC bénéficie de contrats pluriannuels avec formule d'indexation sur l'évolution des matières premières. Cette formule a été fin 2009 très pénalisante chez ERDF car elle a abouti à des

baisses de 10 à 15%. En cas de non reconduction d'un marché, il y a risque d'obsolescence sur les stocks des produits de l'ancien marché.

- Risques liés aux approvisionnements :
Le service Achats s'attache à diversifier ses sources d'approvisionnements. La société reste cependant dépendante de la fluctuation des cours (notamment pour les matières premières plastiques).

- Risques environnementaux : cf. §5

- Risques liés à des contentieux en cours :
Une demande prud'homale a fait l'objet d'un arrêt de la Cour d'Appel de Nîmes pour lequel l'intégralité de la condamnation a été provisionnée. La société a exercé un recours en cassation.

En date du 12 mars 2009 le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Valence a rejeté la contestation formulée par MECELEC le 9 avril 2008, portant sur le caractère professionnel de la maladie dont a été atteint un ancien salarié (cancer lié à l'exposition amiante). La société MECELEC a interjeté appel de cette décision, considérant que sa responsabilité ne saurait être engagée. Il a cependant été provisionné 200 K€ pour ce dossier.

7 - Evolution des activités et du résultat en 2010 :

Comme mentionné plus haut, 2010 est une année de retour à l'équilibre malgré des volumes industriels et un chiffre d'affaires en stagnation.

La mise en place du dividende unique pour les créanciers du plan de sauvegarde générera un résultat exceptionnel d'environ 4.2 M€ pour MECELEC et sa filiale MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES.

8 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Outre les événements postérieurs mentionnés dans le corps de ce rapport, il est rappelé les événements suivants intervenus depuis la clôture de l'exercice :

- En date du 8 mars 2010, démission de Monsieur Jean Labrot de son mandat de membre du Conseil de surveillance et nomination de Monsieur Michel Pierre DELOCHE en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;

- En date du 8 mars 2010, démission de Monsieur Jean-Mary Labrot de son mandat de Président du Conseil de surveillance et nomination de ce dernier en qualité de Vice-président du Conseil de surveillance et nomination de Monsieur Michel Pierre DELOCHE en qualité de Président du Conseil de Surveillance ;

9 - Renseignements visés à l'article L 225-102-1 du Code de commerce :

Noms	Rémunérations brutes salarié	Rémunérations brutes mandataire social	Avantages en nature	Conseil de surveillance
B. Estienne	172 039	40 392	2 132	18 000
J.M. Labrot J.M Garcin	78 876	6 000		

Engagement pris par la société à raison de la cessation des fonctions du Président du directoire à l'initiative de la société : 1 an de salaire.

Engagement lié au mandat de membres du directoire : néant.

Rémunérations allouées aux dirigeants de la société mère par les entreprises consolidées : néant

Noms	Mandats / Sociétés
B. Estienne	Président du Directoire Président de la SAS MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES à VONGES.
J.M.Garcin	Membre du Directoire
J.M. Labrot	Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 08. 03. 10 Vice-Président a/c du 08.03.10
M.P. Deloche	Président du Conseil de Surveillance a/c du 08.03.10 Président du Conseil de Surveillance SAS GROUPE EFFIGEST Gérant SARL EFFIGEST Gérant SARL MP DELOCHE & ASSOCIES
J. Labrot	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 08. 03. 10
Y. Labrot	Membre du Conseil de Surveillance
G. Karaghiozian	Membre du Conseil de Surveillance
J.P. Le Chevanton	Membre du Conseil de Surveillance

Situation des mandats sociaux :

Nous vous informons qu'aucun mandat des membres du directoire ou du conseil de surveillance n'est arrivé à expiration.

Situation des mandats des Co-commissaires aux comptes

Nous vous informons que les mandats de commissaire au compte titulaire de la société SR CONSEIL et de commissaire au compte suppléant de Monsieur Christian JOLY sont arrivés à expiration.

10 - Marché du titre, opérations effectuées par la société sur ses propres actions, options d'achat d'actions, renouvellement de l'autorisation d'opérer en bourse sur les actions de la société, participation dans le capital de la société.

1. Evolution du cours de bourse au cours de l'exercice:

- Cours mini 3.00 €
- Cours maxi..... 4.30 €

Le tableau détaillé de l'évolution du cours est présenté en fin de rapport financier.

2. Opérations effectuées par la société sur ses propres actions :

La société n'a pas acquis d'actions propres en exécution de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 16 juin 2004. Le nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice est de 30 117, pour un montant évalué au cours d'achat à 243 567 euros, correspondant à une valeur moyenne d'acquisition de 8.09 euros.

3. Options d'achat d'actions :

Il n'y a pas eu de nouvelles options d'achats distribuées depuis 2007 compte tenu des résultats de l'entreprise.

A ce jour 17 520 options ont été attribuées dans le cadre de l'autorisation préalable à des cadres supérieurs de l'entreprise.

4. Renouvellement de l'autorisation d'opérer en bourse sur les actions de la société

Le conseil demande à l'assemblée de renouveler l'autorisation d'acquérir ou de vendre en bourse des actions de la société en vue d'attribuer des options d'achat aux salariés, dans les mêmes conditions qu'antérieurement.

- Prix maximum d'achat : 7 euros

- Prix minimum de vente : nominal

5. Participations dans le capital de la société

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues, en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du même code, nous vous indiquons que :

- Monsieur Jean-Mary LABROT détenait une participation de plus de la moitié du capital social représentant plus de la moitié des droits de vote ;
- Monsieur Jean LABROT disposait d'un usufruit viager portant sur un nombre d'actions supérieur au dixième du capital social et représentant plus du cinquième des droits de vote.

A compter du 12.02.2010, la société SECONDE CHANCE et ses partenaires ont acquis 552 159 actions détenues par la famille LABROT et ont ainsi franchi, seul ou de concert, les seuils des 5, 10 et 50% à savoir :

- o Les sociétés SECONDE CHANCE, SETIAG, VENDOME DEVELOPPEMENT et HELEA FINANCIERE ont franchi le seuil des 5%,
- o La société MP DELOCHE & Associés a franchi le seuil des 10%,
- o Et de concert, la Société SECONDE CHANCE et ses partenaires ont franchi le seuil des 50%.

En date du 26 avril 2006, Monsieur Dominique PAULHAC a déposé une déclaration de franchissement de seuil (5 %) auprès de l'AMF.

En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que les salariés de la société ne détiennent pas de participation dans le capital de la société, au sens desdites dispositions.

Délégations de pouvoir/de compétence accordées par l'assemblée générale en vue d'une augmentation de capital

Nous vous indiquons (i) qu'aucune délégation de pouvoir ou de compétence n'a été accordée par l'assemblée générale au cours de l'exercice 2009 et (ii) qu'il sera proposé aux actionnaires réunis en AGE d'accorder à l'organe compétent une telle délégation de pouvoir ou de compétence.

11 - Changement du mode de gestion de la société

Nous vous informons qu'il sera proposé aux actionnaires réunis en AGE de statuer sur le changement du mode de gestion de la société et d'adopter la forme d'une société anonyme à Conseil d'administration. Les modalités de cette opération seront décrites dans un rapport spécial.

12 - Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la Concurrence

Aucune injonction ou sanction pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles n'a été prononcée par l'Autorité de la Concurrence.

Les projets de résolution qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport ; nous vous invitons à les approuver et vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Mauves, le 30 mars 2010

B. COMPTES CONSOLIDES : Groupe MECELEC

1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE (en milliers d'Euros)

ACTIF	31.12.09	31.12.08	PASSIF	31.12.09	31.12.08
Actifs non courants			Capitaux propres (part du Groupe)		
Immobilisations incorporelles	375	2 813	Capital émis	3 038	3 038
Immobilisations corporelles	3 055	3 637	Autres réserves	- 1 882	- 318
Autres actifs financiers	219	159	Résultats consolidés non distribués	- 2 667	- 1 575
Impôt différé	377	645		- 1 028	1 145
Total actifs non courants	4 026	7 254	Intérêts minoritaires		0
			Total capitaux propres	- 1 511	1 145
Actifs courants			Passifs non courants		
Stock et en-cours	3 166	4 317	Emprunts portant intérêts	1 628	481
Clients et comptes rattachés	6 467	10 344	Impôt différé		
Autres créances et comptes de régularisations	3 763	2 520	Provisions LT	982	1 101
			Fournisseurs « sauvegarde » *	3 135	
Trésorerie et équivalents trésorerie	1 252	965	Total passifs non courants	5 745	1 582
			Fournisseurs & autres créditeurs	8 726	12 773
			Emprunts à court terme	4 425	7 911
			Partie à CT des emprunts portant intérêt	273	1 601
			Provisions à CT	1 015	388
			Impôt exigible		
Total actifs courants	14 648	18 146	Total passifs courants	14 440	22 673
TOTAL DES ACTIFS	18 674	25 400	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	18 674	25 400

* voir § 6.15

2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en milliers d'Euros)

Rubriques	31.12.09	31.12.08
Chiffres d'affaires	31 471	42 830
Autres produits de l'activité	375	462
Achats consommés	- 16 483	- 23 773
Charges de personnel	- 8 840	- 9 118
Charges externes	- 5 597	- 9 152
Impôts et taxes	- 731	- 703
Dotations aux amortissements	- 1 108	- 1 176
Dotations aux provisions	- 90	
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 1 002	37
Autres produits et charges d'exploitation	8	63
Résultat opérationnel courant	- 1 996	- 529
Autres produits et charges opérationnels	- 1 203	- 401
Résultat opérationnel	- 3 199	- 930
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	722	118
Coût de l'endettement financier brut	- 171	- 775
Coût de l'endettement financier net	551	- 657
Charge d'impôt	20	- 8
Résultat net	- 2 668	- 1 579
Part du Groupe	- 2 667	- 1 575
Intérêts minoritaires	- 1	4
Résultat de base par action en euros	- 2.71	- 1.61
Résultat dilué par actions en euros Voir notes 6-22	- 2.63	- 1.56

3 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (en milliers d'Euros)

	31.12.09	31.12.08
Résultat de l'ensemble consolidé	- 2 668	- 1 579
Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite		236
Impôt sur Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite		- 78
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres		158
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	- 2 668	- 1 421

4 TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'Euros)

	31.12.09	Pro forma 31.12.08	31.12.08
Flux de trésorerie liés à l'activité			
- Résultat net des sociétés intégrées	- 2 667	- 1 575	- 1 575
- Intérêts Minoritaires	- 1	- 4	- 4
- Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Dotations et reprises/amortissements et provisions	4 611	1 015	1 015
- Plus values de cession, nettes d'impôt	- 2 112	- 5	- 5
- Marge brute autofinancement des sociétés intégrées	- 169	- 569	- 569
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 847	2 519	2 466
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 678	1 950	1 897
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
- Investissements	- 841	- 725	- 725
- Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	2 118	50	50
- Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	1 277	- 675	- 675
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
- Variation des capitaux propres			
- Ecart de conversion	- 2	3	3
- Emissions d'emprunts	7	197	197
- Remboursement d'emprunts	- 188	- 459	- 459
- Variations de périmètre			
- Correction IDA à l'ouverture		- 79	- 79
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 83	- 339	- 339
Variation de trésorerie	3 772	1 015	884
Trésorerie fin de période	- 3 174	- 6 946	

Au 31.12.09 la trésorerie est présentée sans les réserves Factor, intégrées aux éléments du Besoin en Fonds de Roulement. A des fins comparatives, le tableau des flux de trésorerie au 31.12.08 est présenté sous la nouvelle forme en « Pro forma ».

5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (en milliers d'Euros)

	Capital	Réserves et R.A.N	Résultat	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2006	3 038	2 468	968	6 474
- Affectation du résultat		968	- 968	0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		- 4		- 4
- Ecart de conversion		- 7		- 7
- Correction IDA à l'ouverture		396		396
Au 31 décembre 2007 (hors résultat)	3 038	3 821		6 859
Au 31 décembre 2007	3 038	3 821	- 4 237	2 622
- Affectation du résultat		- 4 237	4 237	0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		- 62		- 62
- Ecart de conversion		3		3
- Ecart actuariel IFC - IDA sur IFC au 01.01.08		158		158
Au 31 décembre 2008 (hors résultat)	3 038	- 318		2 720
Au 31 décembre 2008	3 038	- 318	- 1 575	1 145
- Affectation du résultat		- 1 575	1 575	0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		14		14
- Ecart de conversion		- 1		- 1
Au 31 décembre 2009 (hors résultat)	3 038	- 1 880		1 158
Au 31 décembre 2009	3 038	- 1 880	- 2 667	- 1 510

Détail des capitaux propres

	Ouverture	Mouvements de l'exercice	Clôture
Capital Société Mère	3 038		3 038
Réserve légale Société Mère	309		309
Réserves réglementées Société Mère	49		49
Autres réserves Société Mère	4 536		4 536
Report à nouveau Société Mère	- 3 651	- 1 901	- 5 552
Réserve de consolidation	- 1 565	340	- 1 225
Ecart de conversion	3	- 2	1
Résultat consolidé	- 1 575		- 2 667

6 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

6.1 Modalités d'élaboration

Ces états financiers ont été arrêtés par le Directoire le 30 mars 2010 et examinés par le Conseil de Surveillance le 23 avril 2010. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés 2009 ont été arrêtés conformément aux principes généraux établis par la norme IAS 1 révisée et les autres normes IFRS applicables et adoptées par l'union européenne. La note 6.3 présente les principes comptables appliqués aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 du groupe MECELEC d'une durée de douze mois.

6.2 Faits marquants de la période

La prorogation de la période d'observation au 26.01.10 a permis l'homologation par le Tribunal de Commerce d'Aubenas le 9.02.10 du plan de sauvegarde proposé par la société SECONDE CHANCE et ses Partenaires.

SECONDE CHANCE s'est engagé à apporter la somme de 3 millions d'euros en compte courant, destinés à être incorporés lors de la prochaine augmentation de capital.

Le bénéfice de l'accord de ruptures conventionnelles, signées en 2009, avec la Direction Départementale du Travail a permis la réduction de l'équipe dirigeante et des effectifs des personnels de production.

Les difficultés engendrées par le sinistre du 14.04.09 sont résolues : les matériels détruits ou endommagés sont en cours de réparation et les matériels neufs en cours de livraison. Fin juin 2010 les flux normaux de production seront rétablis.

6.3 Principes comptables

6.3.1 Déclaration de conformité.

Les comptes annuels consolidés sont établis dans le respect des principes généraux établis par la norme IAS 1 révisée et les autres normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptées par l'union européenne au 31 décembre 2009. En particulier, hors les cas de nouvelles normes, amendements ou interprétations, les principes suivants ont été adoptés :

- Permanence des méthodes et des présentations (hormis des reclassements sans incidence significative permettant d'harmoniser la présentation de l'information financière),
- Continuité de l'exploitation, principe maintenu suite à l'homologation du plan prononcée par le Tribunal de Commerce d'Aubenas le 9 février 2010 du plan présenté par le nouvel actionnaire « SECONDE CHANCE » .
- Matérialité de l'information,
- Image fidèle,
- Information comparative.

6.3.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 ont été établis en appliquant les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés dans l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire sur la période, à savoir :

- IFRS 8 : Secteurs opérationnels
- IAS 1 révisée : Présentation des états financiers
- IAS 23 révisée : Coûts des emprunts
- Amendement IFRS 2 : Conditions d'acquisition et d'annulation des paiements fondés sur des actions
- Amendement IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation
- Amendement IAS 27 : Coûts d'investissement dans une filiale ou une entreprise associée
- Amendement IAS 39 et IFRS 7 : Reclassements d'actifs financiers
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 : Dérivés incorporés
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra groupe
- IFRIC 13 : programmes de fidélisation de la clientèle
- IFRIC 14 : Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction.

Seules IFRS 8 et IAS 1 révisée ont des conséquences sur la présentation des comptes et l'information financière du groupe.

Par ailleurs, les amendements et interprétations ci-après, dont l'application n'était pas obligatoire au 31 décembre 2009, n'ont pas été anticipé :

- IFRS 1 révisé : Révision de la norme IFRS 1
- Amendement IAS 39 : Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : « Eléments éligibles à la couverture »
- Amendement IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe
- IAS 24 révisée : Informations relatives aux parties liées
- IFRS 9 : Instruments financiers
- IFRIC 12 : Accords de concession de services
- IFRIC 15 : Accords de construction de biens immobiliers
- IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires
- IFRIC 18 : Transfert d'actifs provenant de clients
- IFRIC 19 : Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres
- Amendement IFRIC 14 : Paiements anticipés des exigences de financement minimal

6.3.3 Méthodes de consolidation.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MECELEC et de ses filiales préparés au 31 décembre 2009.

Les sociétés dans lesquelles MECELEC détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Toutes les créances, dettes, produits et charges significatifs intra groupe sont éliminés en consolidation.

Le périmètre de consolidation est présenté ci-dessous :

Désignation	Nationalité	SIREN	Pourcentage d'intérêts	
			31.12.09	31.12.08
Mecelec Société consolidante	Française	336 420 187		
Mecelec Plastiques Composites	Française	450 211 115	100.00	100.00
Mecelec Plastic Compozit	Roumaine	J/12/2422/2005	97.68	95.00
Mecelec Telecoms	Française	501 537 419	100.00	100.00
Mecelec Télécoms Ile-de-France	Française	489 316 661	100.00	100.00
Tlic	Française	502 120 686	100.00	100.00

La filiale CAYDETEL en cours de liquidation n'est plus consolidée depuis le 31.12.07.

6.3.4 Méthode de conversion.

La monnaie de présentation des comptes du groupe MECELEC est l'euro.

Pour la conversion des comptes de la filiale roumaine, les opérations enregistrées au compte de résultat sont converties au cours moyen de l'exercice 2009. Les capitaux propres sont convertis au cours historique. Les autres actifs et les passifs sont quant à eux convertis au cours de clôture de la monnaie. Les écarts de change résultant de la conversion des comptes de cette filiale roumaine sont précisés sur une ligne spécifique du tableau « détail des capitaux propres » (note 4).

6.3.5 Information sectorielle.

Conformément à la norme IFRS 8 une information sectorielle est fournie dans la note 6.6 de l'annexe. Celle-ci est organisée par pôle d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe. Le groupe est géré en trois pôles principaux :

- Pôle réseaux : regroupe les fabrications des enveloppes propres aux réseaux eau, gaz, électricité, télécom.
- Pôle plasturgie : regroupe les fabrications effectuées en sous-traitance pour le compte de donneurs d'ordre de premier rang des secteurs automobile et ferroviaire, ainsi que des fabrications pour le bâtiment.
- Pôle télécommunications (en cours de démarrage).

6.3.6 Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- logiciels.

Les logiciels, comptabilisés à leur coût d'acquisition, sont amortis selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue soit en général 3 ans.

- frais de recherche et de développement.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts de développement sont activés quand l'ensemble des critères requis par la norme IAS 38 est rempli, notamment la faisabilité technique et les perspectives de rentabilité économique.

Toute dépense activée est amortie sur une durée correspondant à l'avantage économique attendu.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, celle-ci est dépréciée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

6.3.7 Immobilisations corporelles.

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition, ce dernier ne comprenant pas de coût d'emprunt.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Construction « en dur »	40 ans	Centrales hydrauliques, ponts roulants	8 ans
Toitures	25 ans	Presses injection	10 ans
Constructions légères et spécifiques	30 ans	Presses compression < 1 000T	15 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans	Presses compression > 1 000T	25 ans
Installations, agencements industriels et stockage ...	8 ans	Matériel de bureau et informatique	5 ans
Autres installations générales	5 ans	Mobilier de bureau	8 ans
Moules et outillages suivant durée de vie produit 1 à 5 ans		Matériel de transport	5 ans
Machines, matériels,	5 ans	Logiciels	1 à 3 ans

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, celle-ci est dépréciée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

6.3.8 Immobilisations financières.

Les actifs financiers sont principalement constitués par les titres et les créances rattachées d'une filiale antérieurement consolidée. Cette filiale qui a fait l'objet en 2007 d'une procédure collective auprès du Tribunal de commerce de Barcelone est en cours de liquidation. Les actifs liés à cette filiale (titres et créances) sont intégralement dépréciés.

Les autres actifs financiers comprennent les prêts et les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

6.3.9 Stocks.

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Les coûts d'achat des stocks de matières premières et de composants sont déterminés selon la méthode « FIFO » Les en-cours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges de main d'œuvre directe, les coûts machines en fonction de gammes opératoires actualisées chaque année et les charges indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks ainsi que les frais financiers.

Les rotations lentes, déterminées par un outil statistique, donnent lieu à des dépréciations calculées en fonction de la durée d'écoulement prévisible et varient de 40 à 90% en fonction du risque de mévente ou d'obsolescence identifié.

6.3.10 Clients et comptes rattachés.

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir. Les créances mobilisées auprès du factor restent enregistrées au débit des comptes clients.

Les créances clients dont les échéances sont généralement comprises entre 45 et 60 jours fin de mois, sont comptabilisées pour leur montant initial. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

6.3.11 Impôts.

Conformément à la norme IAS 12, les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces actifs fiscaux pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

6.3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement très liquides. Les découverts bancaires et les avances de trésorerie du factor figurent au passif courant du bilan, dans les emprunts à court terme.

6.3.13 Actions propres.

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont présentés dans les états financiers comme une variation des capitaux propres consolidés.

6.3.14 Paiements fondés sur des actions.

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 décembre 1999 et du 14 juin 2005 ont autorisé le Conseil d'Administration à attribuer, au bénéfice de certains salariés du groupe, des options ouvrant droit à l'achat d'actions. Les conditions d'attribution de ces actions, ont été modifiées par le Directoire le 26.03.08 : les options d'achat peuvent désormais être exercées dans les deux années suivant le départ à la retraite du bénéficiaire, sans modification du délai de levée d'option prévu initialement.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la juste valeur de l'option à la date de son attribution. Cette juste valeur a été retenue comme étant le rabais octroyé par rapport au cours de l'action par rapport au cours de l'action lors de l'attribution.

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charge en contrepartie des capitaux propres en proportion des services rendus au cours de chaque exercice de la période d'acquisition.

Par ailleurs, une provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais consenti aux bénéficiaires (prix de l'action au moment de l'attribution – prix d'attribution de l'option) excédant 5% du prix de l'action au moment de l'attribution a été constituée au prorata de la durée du plan. L'impact de ces provisions est mentionné au § 6.21.

6.3.15 Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC).

Les engagements du groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime des prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées et inscrits au passif du bilan. L'engagement a été calculé sur la base des dispositions des conventions collectives de la Métallurgie et de la Plasturgie avec comme principales hypothèses:

Age de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 60 ans personnels non cadres, 63 ans personnels cadres.

Taux d'actualisation brut : 4.86 % est issu de la courbe des OAT à 30 ans.

Taux de rotation : faible

6.3.16 Provisions et passifs éventuels.

Conformément à la norme IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges avec le personnel, les clients et les administrations. Pour ces litiges le montant de la provision est évalué en fonction de la sortie de ressources future et estimée.

6.3.17 Contrats de location.

Location financement : les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ses biens.

Location simple : les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat location-financement sont enregistrés comme des contrats de location simples et seuls les loyers sont enregistrés en résultat, de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

6.3.18 Reconnaissance des produits :

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IAS 18

Produits des activités ordinaires - Ils se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services (études de pièces)

Vente de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.

Prestations de services : il s'agit pour l'essentiel d'études de pièces comptabilisée à la mise en fabrication des prototypes après « accord du client » .

6.3.19 Résultat opérationnel.

Résultat opérationnel courant : le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme premier indicateur de performance ; celui-ci provient des activités principales génératrices de produits de l'entreprise.

Autres produits et charges opérationnels (non courants) : il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

6.4 GESTION DES RISQUES

Risques financiers :

La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du groupe au meilleur coût :

- Risque de change : le groupe n'est pas exposé au risque de change compte tenu du faible niveau de transactions commerciales en devises étrangères.
- Risque de crédit : compte tenu de la solvabilité financière de ses principaux clients, le groupe est faiblement exposé au risques clients.
- Risque de liquidité : la gestion du risque est assurée par l'intermédiaire d'un Factor.
- Risque de taux : l'exposition de la société au risque de taux est présenté au § 6.14 : Dettes financières.

Risques achats :

La direction des achats pour assurer la fluidité des approvisionnements en matières premières et composants aux meilleures conditions diversifie ses sources.

La société reste cependant dépendante de la fluctuation des cours.

Risques pays : faible.

6.5 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

L'élaboration des comptes consolidés en normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par le directoire pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture de la période et celle des produits et charges de cette période. Les résultats pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Le directoire a maintenu la position prise la première fois en 2006 consistant à comptabiliser un impôt différé actif, basé sur les reports déficitaires antérieurs avec la limitation exposée au paragraphe 6.16.

6.6 INFORMATION SECTORIELLE

	Réseaux	Plasturgie	Telecoms	Cumul bilan
Immobilisations Incorporelles				
Montant Brut au 31.12.08	1 494	25	2 395	3 914
Investissements 2009	98		288	386
Sorties d'actif 2009	455			455
Montant Brut au 31.12.09	1 137	25	2 683	3 845
Amortissements et dépréciations au 31.12.09	762	25	2 683	3 470
Montant Net au 31.12.09	375	0	0	375

	Réseaux	Plasturgie	Telecoms	Cumul bilan
Immobilisations Corporelles				
Montant Brut au 31.12.08	32 753	1 064	9	33 826
Investissements 2009	374	14		388
Sorties d'actif 2009	1 210	13		1 223
Montant Brut au 31.12.09	31 917	1 065	9	32 991
Amortissements au 31.12.09	29 268	660	8	29 936
Montant Net au 31.12.09	2 649	405	1	3 055
Contribution au C.A. 2009	25 289	6 182	0	31 471
Résultat opérationnel courant	- 1 493	- 495	- 8	- 1 996

CA entre secteurs :

Réseau		5 588		5 888
Plasturgie	219			219
Telecom			232	232

Le cumul des données ci-dessus correspondent aux chiffres consolidés ; l'activité export, concernant principalement l'activité réseaux reste limitée.

Le passif des différentes sociétés est porté par la maison mère qui finance les activités du Groupe.

EFFECTIF MOYEN :	Réseaux	Plasturgie	Télécoms
	Personnel salarié		
Cadres	21	9	
Agents de Maîtrise et Techniciens	27	6	
Ouvriers	148	22	
	Personnel mis à la disposition de l'entreprise		
Cadres			1
Agents de Maîtrise et Techniciens			
Ouvriers	4	3	

6.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 01.01.09	Augmentations		Diminutions	Au 31.12.09
		Produites	Extérieures		
Frais développement	3 094	370			3 464
Autres immobilisations incorporelles.	820	12		455	377
Total	3 914	382		455	3 841

Amortissements	1 101	141		455	787
Dépréciations					
Frais développement CPL		2 683			2 683

Les coûts de développement concernent principalement l'activité réseaux et l'activité Télécom.
Les autres immobilisations incorporelles représentent les logiciels utilisés dans l'entreprise.
Les diminutions de 455 K€ concernent la mise au rebut de logiciels.

Réseaux :

Les coûts de développement du coffret EDF « CIBE » ont été activés pour un montant total de 515 K€ dont 31 K€ sur 2009. Ces coûts sont amortis depuis le 01.01.07. La durée d'amortissement des frais de développement est corrélée à celle du contrat commercial soit 5 ans (2007 – 2012).

Mise à l'étude du projet LINKY pour 56 K€.

Télécoms :

Les coûts de développement activés s'élèvent à 2 683 K€ dont 282 K€ au titre de 2009. Ces coûts représentent les développements CPL (mises au point techniques de l'ensemble des équipements et schémas opérationnels) et l'ensemble des frais de fonctionnement de la structure dédiée à ce projet (MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE). L'amortissement sera pratiqué dès les premières installations, et sur la durée de la DSP restant à courir à savoir mars 2021.

Ce projet reste d'actualité, mais le retard dans la mise en œuvre et les incertitudes sur la réussite économique ont entraîné une dépréciation totale des actifs à hauteur de 2 683 K€ en charges de l'exercice.

Les coûts de recherche et développement non activables ont été comptabilisés en charge pour un montant de 27 k€.

6.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Au 01.01.09	Augmentations		Diminutions	Au 31.12.09
Terrains	233				233
Constructions	5 399	5		59	5 345
Matériels industriels	26 949	294		977	26 266
Autres immobilisations corporelles	1 244	28		208	1 064
Immobilisations corporelles en cours	2	84		2	84
Total	33 827	411		1 246	32 992

Amortissements	30 190	968		1 224	29 934
----------------	--------	-----	--	-------	--------

Les acquisitions de l'exercice sont composées de mises à niveau des moules, des presses et d'outillages.
Les diminutions sont consécutives à la mise au rebut des matériels détruits lors de l'incendie.

6.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Au 01.01.09	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.09
Titres de participation	1 105			1 105
Créances rattachées à des participations	500			500
Autres titres	7			7
Prêts				
Autres immobilisations financières	153	60	1	212
Total	1 765	60	1	1 824
Dépréciations	1 605			1 605

Les titres de la filiale espagnole CAYDETEL déconsolidée en 2007 sont inscrits à l'actif pour leur coût historique soit 1.105 K€ et dépréciés en totalité. Il en est de même pour les avances de trésorerie consenties à cette filiale pour un montant de 500 K€.

6.10 STOCKS

	Au 31.12.08	Au 31.12.09
Matières Premières	2 346	2 406
En cours de production	115	115
Produits intermédiaires et finis	2 147	1 146
Dépréciation	- 291	- 501
MONTANT NET	4 317	3 166

Les tests de dépréciation, réalisés à chaque clôture, ont entraîné une augmentation de la dépréciation.

	Au 01.01.09	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.09
Dépréciations	291	501	291	501

6.11 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Clients et comptes rattachés (montant net à moins d'un an) :

	Au 31.12.08	Au 31.12.09
Clients et comptes rattachés	10 670	6 609
Dépréciation	- 326	- 142
MONTANT NET	10 344	6 467

Au 31.12.09 les factures échues s'élevaient à : 1 153 K€ .

	Au 01.01.09	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.09
Dépréciations	326	90	274	142

Tous les dossiers faisant l'objet d'une action contentieuse donnent lieu à la constitution d'une dépréciation à hauteur de 100%.

Autres créances – ventilation par échéances (par année) :

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs, avances, acomptes	1 204	1 204	
Personnel et autres organismes sociaux	34	34	
Etat, autres collectivités :	259	259	
Débiteurs divers :	1 758	935	823
- dont retenue garantie Factor : 489			
- dont produits à recevoir des assurances : 957			
Charges constatées d'avance	294	294	

Les produits à recevoir des assurances, répondant aux exigences de la reconnaissance d'actifs sont probables, estimés de manière fiable et correspondent au versement d'une indemnité d'assurance de 2 750 K€ destinée à couvrir d'une part les coûts internes et externes engagés d'un montant de 641 K€ et d'autre part 2 110 K€ de valeur de remplacement des machines détruites. A ce jour restent à recevoir un paiement différé de 334 K. La société constitue un dossier pour obtenir une indemnité au titre de la « perte d'exploitation ». Sont en cours de réalisation : une presse neuve, des cellules automatisées et la remise en état d'une presse partiellement endommagée.

6.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Variation de trésorerie	Trésorerie nette	Dettes Factor	31.12.09	Pro forma 31.12.08	31.12.08	
Ouverture 01.01.09	965	- 7 911	- 6 946	- 7 961	- 7 325	
Clôture 31.12.09	1 251	- 4 425	- 3 174	- 6 945	- 6 442	
			3 772	1 015	883	

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par des Sicav (CM-CIC Gestion 365C 3D) monétaires pour un montant de 465K€.

Les dettes factor représentent les avances effectives reçues du factor.

Au 31.12.09 la trésorerie est présentée sans les réserves Factor, intégrées aux éléments du Besoin en Fonds de Roulement. A des fins comparatives, la variation 2008 est présentée sous la nouvelle forme en « Pro forma ».

6.13 CAPITAL

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 012 700			3

Les actions ordinaires composant le capital sont entièrement libérées.

Extrait Art. 25 des statuts : – A compter du dix sept juin mil neuf cent quatre vingt dix huit, un droit de vote double est attribué dans toutes les assemblées à toutes les actions nominatives entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans au moins. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne, en application des dispositions de l'article L. 225-123 du Code de commerce.

ACTIONS PROPRES

- Article 217-2 de la loi sur les Sociétés Commerciales -

Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales, la société a procédé en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 1999, au rachat de ses propres actions en vue de l'attribution d'options d'achat aux salariés, dans les conditions suivantes :

	Au 31.12.08	Acquisitions 09	Cessions 09	Au 31.12.09
Actions détenues	30 117	0	0	30 117
Valeur	243 567	0	0	243 567

La valeur nette comptable de ces titres a été portée en réduction des capitaux propres

6.14 DETTES FINANCIERES

	Au 31.12.2008	Au 31.12. 2009
Emprunts à long et moyen terme auprès des établissements de crédit	853	420
- dont crédit bail	213	0
- dont à taux fixe	264	206
- dont à taux variable	376	214
Emprunts à MT auprès des actionnaires	969	949
- Autres dettes financières	260	260
Financement à court terme :		
- Avances Factor	7 910	4 425
- Emprunts à CT auprès des établissements de crédit		272
- dont crédit bail		61
Total	9 992	6 814

Les crédits bancaires contractés par le groupe Mecerlec ne comportent pas de covenant financier.

Les emprunts à taux variable et le financement par le factor sont indexés sur Euribor 3 mois.

Les autres dettes financières sont constituées d'avances OSEO pour 260 K€ et d'avance en comptes courants d'actionnaires à hauteur de 900 K€ . Ces dernières, reclassées en 2009 en dettes à moyen terme compte tenu de la procédure de sauvegarde, ne sont plus rémunérées depuis l'ouverture de la procédure de sauvegarde.

L'échéancier du remboursement des emprunts s'analyse comme suit, au 31.12.09	Emprunts	Dont garantis par sûretés réelles
1 an	273	203
2 ans	188	181
3 ans	133	131
4 ans	98	96
5 ans		
Total	692	611

Les échéances d'emprunts non remboursées pendant la période de procédure de sauvegarde sont reportées après la dernière échéance théorique des emprunts.

Les sûretés réelles sont exclusivement constituées par des nantissements de matériel, et dépôt de garantie.

6.15 AUTRES DETTES

Dettes du plan de sauvegarde (confirmées)

	Solde au 31.12.09	Paiement à 3 mois	Paiements échelonnés	Profits latents
Paiement immédiat	33	33		
Emprunts	661	143	518	
Paiement à 20%	5 083	1 017		4 066
Paiement 100%	3 135		3 135	
	8 912	1 193	3 653	4 066

L'échelonnement sur dix ans du paiement se fera par des échéances de règlement croissantes de 5% à 14%.

Ce paiement échelonné a fait l'objet d'une actualisation au 31.12.09 au taux de 3.60%. Cette actualisation a engendré un produit financier de 638 K€.

L'abandon des 80% sur les dettes entraînera un produit sur l'exercice 2010 (estimé à ce jour à environ 4 000 K€.)

Eléments concernant les entreprises liées	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	1 859

6.16 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Impôt différé :

La société dispose de reports déficitaires et de reports de provisions non déductibles importants, mais la prise en compte de l'impôt différé actif lié a été limitée comme pour l'exercice précédent à une base d'imposition de 800 K€ . Cette position a été retenue dans le cadre de l'IAS 12 par prudence compte tenu des résultats passés et dans l'attente du retournement effectif sur l'exercice 2010 du résultat opérationnel.

	31.12.08		31.12.09		Variation	
	Bases	Impôt	Bases	Impôt		
Déficits reportables retenus	800	266.7	800	266.7	0	IDA
Crédit bail	- 90.3	- 30.1	- 73.6	- 24.5	+ 5.6	IDP
Retraitement des plus values internes	60.0	20.0	0	0	- 20.0	IDA
Retraitement des plus values internes	64.5	21.5	60.5	20.17	- 1.3	IDA
Provision IFC	1 101.0	367.0	981.8	327.3	- 39.7	IDA
Actualisation de dettes			- 638.0	- 212.6	- 212.6	IDP
Cumul		645.10		377.0	- 268.0	

Position fiscale latente	31.12.09	Base retenues	Impôt	Bases non retenues
Reports déficitaires France et provisions non déductibles	10 943.0	800.0	266.7	10 143.0
Report déficitaire Roumanie	212.2			212.0
Total			266.7	10 355.0

Une convention d'intégration fiscale avec MECLEC PLASTIQUES COMPOSITES a été mise en place au 1^{er} janvier 2004.

Preuve d'impôt :

Résultat consolidé avant IS.....	- 2 668.0
IS théorique.....	+ 882.7
I S consolidé (hors Crédit Impôt Recherche).....	- 269.6
Ecart	- 1 152.1

*Détail I S consolidé :

IS MPC Roumanie (charge)	- 1.3
Impôt différé (charge)	- 268.3
Crédit Impôt Recherche (profit)	249.7
Cumul (charge de l'exercice)	- 19.9

Analyse de l'écart

- Report déficitaire 2009 et provisions non déductibles non pris en compte	759.6
- Dépréciation CPL	2 683.0
- Différences permanentes	23.0
Base	3 465.6
IS théorique (profit)	1 155.1
IS MPC Roumanie	- 1.3
Ecart	1 153.7

Impôts différés :

	31.12.08	Résultat	Réserves	31.12.09
I.D.A.	645	- 268		377

6.17 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

La provision pour indemnités de fin de carrière, dont les modalités de calcul sont expliquées au paragraphe 6.3.15, s'élève à : 982 K€. Les mouvements de l'année liés à la prise d'ancienneté et aux mouvements du personnel se sont traduits par une reprise de provision inscrite au compte de résultat pour un montant de 119 K€.

6.18 PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Tous les risques et charges identifiés avant la clôture des comptes par les organes directoriaux et susceptibles d'entraîner des sorties de trésorerie, font l'objet d'une provision.

	Au 31.12.08	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Provisions devenues sans objet	Au 31.12.09
Provision risques filiale Caydetel	90				90
Provision risques sociaux et restructuration	298	700		73	925
Provision pour Indemnités fin carrière	1 101			119	982
	1 489	700		192	1 997
Imposition différée de consolidation	0	0		0	0
Total	1 489	700		192	1 997

La provision pour risques filiale est constituée pour couvrir des garanties données et divers frais de clôture de la liquidation.

La provision pour risques sociaux concerne :

- une demande prud'homme qui a fait l'objet d'un arrêt de la Cour d'Appel de Nîmes ,pour lequel la société a exercé un recours en cassation. L'intégralité de la condamnation a été provisionnée.
- En date du 12 mars 2009 le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Valence a rejeté la contestation formulée par MECELEC le 9 avril 2008, portant sur le caractère professionnel de la maladie dont a été atteint un ancien salarié. La société MECELEC a interjeté appel de cette décision, considérant que sa responsabilité ne saurait être engagée. Cependant la société a provisionné 200 K€ pour ce dossier.
- Les ruptures conventionnelles (500 K€) intervenues au 31.12.09 qui concernent 11 salariés partis début 2010.

6.19 RESULTATS FINANCIERS

Charges financières		Produits financiers	
Intérêts et charges assimilés	170	Autres intérêts et produits assimilés	81
		Intérêts sur actualisation créances sauvegarde	638
Différences négatives de change	1	Produits cession de valeurs mobilières	3
Total	171	Total	722

6.20 AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Autres charges		Autres produits	
Charges diverses	8	Remboursement divers	7
VNC sur cessions immobilisations	5	Cessions immobilisations	8
Dot .Amort. exceptionnels	5	Indemnités assurances	2 109
Dot.Provisions exceptionnelles	3 383	Reprises sur provisions et transferts	73
Total	3 401	Total	2 197

Les dotations aux provisions exceptionnelles représentent :

- la dépréciation des actifs CPL pour 2 683 K€
- le coût des risques sociaux développés au § 6.18,

Les cessions d'immobilisations correspondent aux indemnités d'assurance suite au sinistre du 4.04.09.

6.21 CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

A ce jour, ont été attribués :

Date du CA	Année d'attribution	Année d'exercice de l'option	Nombre d'actions			Prix d'attribution des actions
			attribuées	Levées ou devenues sans objet	au 31.12.09	
AG14.06.05	2005	2010	24000	12 000	12 000	6.47 €
CA 04.04.06						
CA 03.04.07	2006	2011	9 520	4000	5 520	16.31 €
Total			33 520	16 000	17 520	

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charge en contre partie des capitaux propres en proportion des services rendus au cours de chaque exercice de la période d'acquisition. Ces coûts, tels que définis au paragraphe 6.3.14 sont comptabilisés en charges de personnel pour un montant de 14 K€ au 31.12.09.

Par ailleurs la provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais excédant 5% du prix de l'action au moment de l'attribution est égale à 6 K€ au 31.12.09 après une diminution de 1 K€ de la période. Cette provision n'a pas été prise en compte pour le plan d'attribution 2006/2011, le prix d'acquisition fixé à 16.31 € rend très improbable la levée par les bénéficiaires du second plan de leurs options d'achat.

6.22 RESULTATS PAR ACTION

	31.12.09	31.12.08
Résultat	- 2 667 090	- 1 575 007
Nombre d'actions composant le capital	1 012 700	1 012 700
Nombre d'actions détenues	30 117	30 117
Nombre d'actions en circulation	982 583	982 583
Résultat de base par action en euros	- 2.71	- 1.61
Nombre d'actions après levée et cession de toutes les actions	1 012 700	1 012 700
Résultat par action en euros après levée et cession de toutes les actions	- 2.63	- 1.56

6.23 DIVIDENDE PAR ACTION

Il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

6.24 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs

Indemnité liée à la perte d'exploitation : La société prépare un dossier de perte d'exploitation suite au sinistre du 10.04.09. A ce jour, le chiffrage n'est pas clos.

Engagements hors bilan

	Montant hors bilan
Avals et cautions :	
Cautions au profit d'établissements financiers données par Mecelec :	36
- Emprunts souscrits par des filiales garantis par Mecelec :	17

Droit individuel à la formation (D.I.F)

Au 31.12.2009 le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés est de 21 883 heures. Au cours de l'exercice 2009 aucune heure n'a été utilisée.

Engagements de crédit-bail

Contrats de location

Les contrats de location financement concernent du matériel industriel. Ils sont traités, conformément aux normes IFRS, comme un actif immobilisé et une dette financière.

Au 31 décembre 2009, le montant de l'actif net s'élevait à : 141 K€

Et la dette financière à : 62 K€

Modalités d'amortissement : durée normale d'utilisation

	Matériel Outillage	Informatique
VALEUR D'ORIGINE	955	296
Mise au rebut de l'exercice	- 70	
VALEUR AU 31.12.09	885	296
AMORTISSEMENTS		
Cumul exercices antérieurs	798	153
Mise au rebut de l'exercice	- 70	
Exercice en cours	100	59
TOTAL au 31.12.09	828	212
VALEUR NETTE	57	84
REDEVANCES PAYEES		
Cumul exercices antérieurs	841	304
Exercice en cours	111	38
TOTAL	952	342
REDEVANCES A PAYER		
A moins d'un an	20	0
A plus d'un an et moins de 5 ans		
TOTAL	20	0
VALEUR RESIDUELLE	5	1
Montant pris en charge dans l'exercice	111	38

6.25 ENGAGEMENTS

Location immobilière

Le groupe bénéficie de baux commerciaux classiques sur les sites de : Fabrègues (France), Cluj (Roumanie) et emphytéotique pour le site de Vonges, indexés sur le coût de la construction, et d'un bail courte durée (Paris) pour un montant annuel total de : 157 K€.

6.26 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Par la société	Au profit de :	Nature	Montant K€
Mecelec	Mecelec Telecoms Ile de France	Ventes de services	232
Mecelec	M P C Roumanie	Ventes de biens	219
Mecelec Pastiques Composites	Mecelec	Ventes de biens	5 531
M P C Roumanie	Mecelec	Ventes de biens	47
M P C Roumanie	Mecelec Pastiques Composites	Ventes de biens	38

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants : **NEANT**

6.27 REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

	Membres du directoire	Conseil de Surveillance
Rémunérations brutes	297	18
Dont contrat de travail	251	
Jetons de présence		0

Options d'achat d'actions au bénéfice des membres du directoire : 11 370

Engagement pris à raison de la cessation :

- des fonctions du Président du directoire à l'initiative de la société : 1 an de salaire.
- des fonctions liées au mandat de membres du directoire : néant.

6.28 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	MAZARS - SEFCO	SR CONSEIL
Mission légale annuelle	49 K€	18 K€

6.29 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU BILAN

Rappel :

Le 9 février 2010, le Tribunal de Commerce d'Aubenas a homologué le plan de sauvegarde des sociétés MECELEC et MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES.

La société SECONDE CHANCE et ses partenaires ont acquis 552 159 actions (soit environ 55% du capital) de la famille LABROT pour 1€ et se sont engagés à apporter trois millions d'euro.

Le 8 mars 2010 Monsieur Michel Pierre DELOCHE a été coopté en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Jean LABROT, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012 ; Les membres du Conseil de Surveillance désignent alors Monsieur Michel Pierre DELOCHE en qualité de président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Un contrôle fiscal est en cours à ce jour, les conclusions ne sont pas connues.

7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(A parvenir)

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE SR CONSEIL

Pierre SIRODOT

MAZARS & SEFCO

Jean-Pierre PEDRENO
Jean EKEL

C. COMPTES SOCIAUX MECELEC sa

1. BILAN SOCIAL (en milliers d'Euros)

ACTIF	NET 31/12/2009	NET 31/12/2008	PASSIF	NET 31/12/2009	NET 31/12/2008
Actif Immobilisé	4 008	6 222	Capitaux propres	- 1 384	2 381
Immobilisations incorporelles	375	416	Capital	3 038	3 038
Immobilisations corporelles	2 569	2 921	Réserve légale	309	309
Immobilisations financières	1 023	2 885	Résultat de l'exercice	- 3 765	- 1 901
Titres mis en équivalence			Autres réserves	- 966	935
Actif circulant	13 659	18 191	Provisions pour risques et charges	1 015	388
Stock et en-cours	2 683	3 477	Dettes	18 036	21 644
Clients et comptes rattachés	6 619	11 468			
Autres créances et comptes de régul.	3 224	2 323	Emprunts et dettes financières	6 098	9 603
Valeurs mobilières de placement	575	292	Fournisseurs et comptes rattachés	9 427	9 562
Disponibilités	558	631	Autres dettes et comptes de régul.	2 512	2 479
TOTAL DE L'ACTIF	17 667	24 413	TOTAL DU PASSIF	18 207	24 413

2. COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (en milliers d'Euros) :

Rubriques	31/12/2009	31/12/2008
Chiffres d'affaires	31 386	42 748
Autres produits d'exploitation	595	552
Achats consommés	18 833	27 590
Charges de personnel (1)	7 697	7 913
Autres charges d'exploitation	285	289
Impôts et taxes	589	594
Dotations aux amortissements et provisions	1 396	1 022
Résultat d'exploitation	- 1 654	- 970
Charges et produits financiers	- 3 656	- 636
Résultat opérationnel courant	- 5 310	- 1 606
Charges et produits exceptionnels	1 476	- 444
Impôts sur les résultats	- 68	-148
Résultat net des entreprises intégrées	- 3 765	- 1 901

(1) y compris participation des salariés

3. TABLEAU SOCIAL DES FLUX DE TRESORERIE

	31.12.09		31.12.08	
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>				
Résultat net	- 3 765		- 1 901	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- Dotations et reprises / amortissements et provisions	4 057		890	
- Plus values de cession, nettes d'impôt	0		36	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 292		-975	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 316		3 143	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		4 608		2 168
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>				
Investissements	- 983		- 1 296	
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	87		99	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		- 896		- 1 197
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>				
Prélèvements sur les réserves				
Emissions d'emprunts				
Apports/Remboursements en comptes courants	- 20		59	
Remboursements d'emprunts dont variation Prov pour risques	0		- 236	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 20		- 177
Variation de trésorerie		3 692		794
Trésorerie d'ouverture	- 6 361		- 7 155	
Trésorerie de clôture	- 2 670		- 6 361	
	3 692		794	

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SOCIAUX

	Capital	Réserves et RAN	Résultat	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2006	3 038	3 849	1 392	8 279
<u>Affectation du résultat</u>				
- RAN		1 392	- 1 392	
Au 31/12/07 (hors résultat)	3 038	5 241		8 279
Au 31 décembre 2007	3 038	5 241	- 3 997	4 282
<u>Affectation du résultat</u>				
- RAN		- 3 997	3 997	
Au 31/12/08 (hors résultat)	3 038	1 244		4 282
Au 31 décembre 2008	3 038	1 244	- 1 901	2 381
<u>Affectation du résultat</u>				
- RAN		- 1 901	1 901	
Au 31/12/09 (hors résultat)	3 038	- 657		2 381
Au 31 décembre 2009	3 038	- 657	- 3 765	- 1 384

5. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est 17 666 831 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 38 120 217 euros et le résultat négatif de - 3 765 002 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes (ou les tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30.03.2010 par le Directoire, examinés le 23.04.10 par le Conseil de Surveillance et sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

5.1 FAITS MAJEURS :

La prorogation de la période d'observation au 26.01.10 a permis l'homologation par le Tribunal de Commerce d'Aubenas le 9.02.10 du plan de sauvegarde proposé par la société SECONDE CHANCE et ses Partenaires. La société SECONDE CHANCE s'est engagée à apporter la somme de 3 millions d'euros en compte courant en vue de la réalisation d'une augmentation de capital garantie à hauteur de 3 millions.

Le bénéfice de l'accord de ruptures conventionnelles, signées en 2009, avec la Direction Départementale du Travail a permis la réduction de l'équipe dirigeante et des effectif des personnels de production.

Les difficultés engendrées par le sinistre du 14.04.09 ont été résolues par transfert de production en sous-traitance d'une part, et transfert des personnels sur d'autres presses : les matériels détruits ou endommagés sont en cours de réparation et les matériels neufs en cours de livraison. Fin juin 2010 les flux normaux de production seront rétablis.

5.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales fixées par le plan comptable ont été appliquées.

Le principe de continuité d'exploitation a été maintenu compte tenu de l'homologation du plan de sauvegarde évoqué ci-dessus.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique.

Aucune réévaluation des actifs n'a été pratiquée dans le cadre légal ou à titre exceptionnel.

Frais de développement : La société a opté pour l'activation des frais de développement qui respectent les critères imposés par le PCG.

5.2.1 Immobilisations incorporelles :

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les coûts de développement sont activés lorsque les conditions liées à la faisabilité technique, au potentiel commercial, à la capacité à évaluer de façon fiable les frais attribuables et à générer des avantages économiques futurs sont remplies.

Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont remplis.

5.2.2 Immobilisations corporelles :

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation de l'actif.
- le règlement 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évolution de l'actif.

5.3 IMMOBILISATIONS

5.3.1 Immobilisations Incorporelles

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Acquisitions apports	Virements poste à poste	Cessions ou mise hors service	Fin d'exercice
Frais de développement	734	87			821
Autres postes d'immobilisations incorporelles	759	12		495	316
immobilisations incorporelles en cours					

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais de développement	386	98		484
Autres postes d'immobilisations incorporelles	691	41	455	277

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels 3 ans.

Frais de développement sur la durée des marchés attachés.

La VNC représente 376 K€ qui se décompose 259 K€ pour le CIBE (Fabrication du nouveau coffret de 2007 à 2012)

77 K€ pour les autres études

20 K€ pour les adaptations de logiciels

20 K€ pour brevets licences et marques

5.3.2 Immobilisations corporelles

	Début d'exercice	Acquisitions apports	Virements poste à poste	Cessions ou mise hors service	Fin d'exercice
Terrains	233				233
Constructions sur sol propre	2 409				2 409
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 855	5		53	2 807
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 532	274		894	23 912
Installations générales, agencements, aménagements	13				13
Matériel de transport	154				154
Matériel de bureau, informatique, mobilier	660	11		193	478
Immobilisations corporelles en cours		84			84
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 856	374		1 140	30 090

AMORTISSEMENTS	Début d'exercice	Augmentations	Diminution	Fin d'exercice
Terrains	65	3		68
Constructions sur sol propre	1 624	61		1 685
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 606	52	53	2 605
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 877	581	894	22 564
Installations générales, agencements, aménagements	7	1		8
Matériel de transport	112	13		125
Matériel de bureau, informatique, mobilier	644	14	193	465
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 935	725	1 140	27 521

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de la production de ces immobilisations.

Les 894 K€ de matériel mis hors service correspondent aux matériels détruits lors de l'incendie.

Les amortissements pour dépréciation sont généralement calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et comptabilisés en dotations d'exploitation.

Constructions « en dur ».....	40 ans
Toitures	25 ans
Constructions légères.....	30 ans
Agencements et aménagements des constructions.....	10 ans
Installations et aménagements industriels et de stockage.....	8 ans
Autres installations générales.....	5 ans
Moules suivant durée de vie du produit	1 à 3 ans
Machines, matériels.....	5 ans
Centrales hydrauliques, ponts roulants,	8 ans
Presses Injection.....	10 ans
Presse à Compression < 1000 T.....	15 ans
Presses > 1 000 T,	25 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier de bureau.....	8 ans
Matériel de transport.....	5 ans

La décomposition des immobilisations a été appliquée pour la première fois sur l'exercice clos au 31.12.2005 et concerne les immobilisations suivantes :

Constructions « en dur »	1 717 K€
Toitures	244 K€
Constructions légères	447 K€
Presses > 1000 T	1 054 K€
Presses injection	1 025 K€

5.3.3 Immobilisations financières

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Autres participations	3 183			3 183
Créances rattachées	1 171	450	86	1 535
Autres titres immobilisés	8			8
Prêts et autres immobilisations financières	129	60		189
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 491	510	86	4 915

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 ans au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 535		1 535
Autres titres immobilisés	8		8
Prêts et autres immobilisations financières	189		189
CUMUL ETAT DES CREANCES	1 732		1 732

DEPRECIATIONS	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Dépréciation sur titres de participation	1 106	2 037		3 143
Dépréciation sur créances rattachées à des participations (Caydetel)	500	209		709
CUMUL DEPRECIATIONS	1 606	2 246		3 852

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires ou la valeur d'apport. Lorsque la valeur à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée. La valeur de clôture est déterminée en fonction de la quote-part de situation nette et des perspectives de résultat des filiales concernées.

Les titres de la filiale espagnole CAYDETEL déconsolidée en 2007 sont inscrits à l'actif pour leur coût historique soit 1.105 K€ et dépréciés en totalité. Il en est de même pour les avances de trésorerie consenties à cette filiale pour un montant de 500 K€.

Les titres de MECLEEC TELECOMS ont été dépréciés à 100% ainsi que les avances de trésorerie. L'aboutissement du projet CPL nécessite le financement d'un démonstrateur et le succès de ce dernier. Par prudence les actifs financiers liés à cette activité ont été entièrement dépréciés.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital capitaux propres	Quote-part Dividendes	Valeur Brute Titres Valeur Nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES 21270 VONGES	40 96	100.00 %	40 40	826 18	5 532 - 472
CAYDETEL EN LIQUIDATION 08191 RUBI (ESPAGNE)		100.00 %	1 106 0	0 30	
MECELEC TELECOMS 07300 MAUVES	2 037 - 14	100.00 %	2 037 0	52	0 - 2 011

5.4 STOCKS

STOCKS	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Matières premières et consommables	1 995	156		2 151
Produits finis	1 767		789	978
	3 762	156	789	3 129

DEPRECIATION	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Stocks	285	446	285	446

Les stocks de matières premières et composants sont évalués suivant la méthode « FIFO ».

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges de production, les amortissements des biens concourant à la production en fonction des gammes opératoires en cours. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks ainsi que les frais financiers.

Les rotations lentes, déterminées par un outil statistique, donnent lieu à des dépréciations calculées en fonction de la durée d'écoulement prévisible et variant de 40 à 90% ainsi que le risque de mévente ou d'obsolescence.

5.5 CLIENTS

CREANCES	Montant brut	Dépréciation	Net
Clients	6 353		6 353
Groupe	256		256
Clients douteux ou litigieux	152	142	10
	6 761	142	6 619

DEPRECIATION	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Clients	326	90	274	142

ELEMENTS CONCERNANT	Entreprises liées	Participations	Effets de commerce
Créances clients et comptes rattachés	256		258

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

5.6 AUTRES CREANCES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs débiteurs	1 063	1 063	
Personnel - organismes sociaux	35	35	
Etat, TVA, IS, autres collectivités	248	248	
Compte courant MTIdF	1 332		1 332
Débiteurs divers	1 680	1 191	
Dont :Retenue garantie Factor : 489			489
Indemnités assurances à recevoir : 957			
Charges comptabilisées d'avance	198	198	
	4 556	2 735	1 821

DEPRECIATION	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Compte courant MTIdF		1 332		1 332

Voir § 5.3.3

5.7 DISPONIBILITES

5.7.1 Achat par la Société de ses propres actions (article 217-2 de la loi sur les Sociétés Commerciales)

Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales, la société a procédé en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 1999, au rachat de ses propres actions en vue de l'attribution d'options d'achat aux salariés, dans les conditions suivantes :

	Au 31.12.08	Acquisitions 09	Cessions 09	Au 31.12.09
Actions détenues	30 117	0	0	30 117
Valeur	244	0	0	244

Les 30 117 actions détenues au 31 décembre 2009 sont valorisées au prix d'acquisition.

Dépréciation	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Des actions propres	122	133	122	133

Une dépréciation est pratiquée par rapport au cours moyen du titre Meelec lors de la suspension de cotation le 09.09.09 (3.65 €).

5.7.2 Stock options

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 décembre 1999 et du 14 juin 2005 ont autorisé le Conseil d'Administration à attribuer, au bénéfice de certains salariés du groupe, des options ouvrant droit à l'achat d'actions. Les conditions d'attribution de ces actions, ont été modifiées par le Directoire le 28.03.08 : les options d'achat peuvent désormais être exercées dans les deux années suivant le départ du bénéficiaire de l'entreprise. La charge correspondant au coût d'acquisition des actions attribuées (actions acquises + actions à acquérir évaluées au cours moyen du mois de décembre 2007) diminué de leur coût d'attribution n'est plus provisionnée compte tenu de la dépréciation des titres.

Par ailleurs, une provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais consenti aux bénéficiaires (prix de l'action au moment de l'attribution – prix d'attribution de l'option) excédant 5% du prix de l'action au moment de l'attribution n'est plus constituée compte tenu de la faible probabilité de lever les options.

Aucune charge n'est comptabilisée au 31.12.09, compte tenu du nombre d'actions détenues (couverture totale des attributions) et de la dépréciation constatée ci-dessus .

A ce jour, le conseil a attribué :

Année d'attribution	Année d'exercice de l'option	Nombre d'actions	Montant de l'option
2005	2010	12 000	6.47 €
2006	2011	5 520	16.31 €
Total		17 520	

5.8 CAPITAUX PROPRES

5.8.1 Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 012 700			3 €
Dont actions à vote double	570 935			

5.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	Au 31.12.08	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Provisions devenues sans objet	Au 31.12.09
Provision risques filiale Caydetel	90				90
Provision risques sociaux	298	700		73	925
	388	700		73	1 015

La provision pour risques filiale est constituée pour couvrir des garanties données et divers frais de clôture de la liquidation.

La provision pour risques sociaux concerne :

- o une demande prud'homme qui a fait l'objet d'un arrêt de la Cour d'Appel de Nîmes ,pour lequel la société a exercé un recours en cassation. L'intégralité de la condamnation a été provisionnée.
- o En date du 12 mars 2009 le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Valence a rejeté la contestation formulée par MECELEC le 9 avril 2008, portant sur le caractère professionnel de la maladie dont a été atteint un ancien salarié. La société MECELEC a interjeté appel de cette décision, considérant que sa responsabilité ne saurait être engagée. Cependant la société a provisionné 200 K€ pour ce dossier.
- o Les ruptures conventionnelles (500 K€) intervenues au 31.12.09 qui concernent onze salariés partis début 2010.

5.10 FINANCEMENT

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances Factor sur créances clients	4 425	4 425		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	593	185	408	
Emprunts et dettes financières divers	1 079		324	755
Emprunts souscrits au cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20			

Dettes garanties par des sûretés réelles	Montant garanti
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	593
Nantissements sur matériels	593

5.11 AUTRES DETTES

Dettes du plan de sauvegarde (confirmées)

	Solde au 31.12.09	Paiement à 3 mois	Paiements échelonnés	Profits latents
Paiement immédiat	11	11		
Emprunts	593	125	468	
Paiement à 20%	3 928	786		3 142
Paiement 100%	4 741		4 741	
	9 273	922	5 209	3 142

L'échelonnement sur dix ans se fera par des échéances de règlement croissantes de 5% à 14%.

L'abandon des 80% sur les dettes entraînera un produit sur l'exercice 2010 (estimé à ce jour à 3 142 K€.)

Eléments concernant les entreprises liées	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	1 859

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.12 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubriques	Chiffre d'affaires FRANCE	Chiffre d'affaires EXPORT	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008	% 09/08
Réseaux	23 834	1 728	25 562	30 781	- 26.96
Plasturgie	5 824		5 824	11 967	- 51.33
TOTAL	29 658	1 728	31 386	42 748	- 26.58

5.13 RESULTAT FINANCIER

Charges financières		Produits financiers	
Dotation dépréciation pour actions propres	134	Revenus/créances rattachées /participation	11
Dotation dépréciation sur titres & créances	3 577	Autres intérêts et produits assimilés	48
Intérêts et charges assimilés	129	Reprise dépréciation pour actions propres	122
Différences négatives de change	1	Produits cession de valeurs mobilières	3
Total	3 841	Total	184

5.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Régularisation / charges sociales	6	Régularisation charges sociales	7
Pénalités marchés	2		
VNC immobilisations cédées		Cession d'immobilisations/sinistre	2 109
Dotations amort & charges exceptionnelles	4		
Dotations prov. charges exceptionnelles	700	Reprise/provision pour restructuration	73
Total	712	Total	2 189

Les dotations exceptionnelles correspondent aux provisions pour ruptures conventionnelles et à un contentieux « amiante ».

Les cessions d'immobilisations correspondent aux indemnités d'assurance suite au sinistre du 4.04.09.

5.15 INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES NEANT

5.16 REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Répartition	Résultat avant impôt	Base imposable	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	- 5 311	- 1 699		- 5 311
Résultat exceptionnel	1 477	1 477	0	1 477
CIR	69	0	0	69
Résultat comptable	- 3 765	- 222	0	- 3 765

Mentions relatives à l'intégration fiscale (suivant recommandation du Conseil National de la Comptabilité)

Une convention d'intégration fiscale avec MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES a été mise en place au 1^{er} janvier 2004. La société mère MECELEC enregistre au cours de l'exercice un déficit reportable de 660 K€ correspondant aux résultats déficitaires du périmètre d'intégration.

A la clôture 2009, MECELEC conserve pour imputer sur ses futurs résultats un déficit d'ensemble de : 10 316 K€.

5.17 SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE DE LA SOCIETE MECELEC

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	NEANT
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Report déficitaire d'ensemble	10 316
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	345
Autres dépréciations	197
Organic	50
TOTAL ALLEGEMENTS	10 908
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	- 10 908

5.18 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Montant hors bilan
Avals et cautions . cautions au profit d'établissements financiers d'une filiale :	56
	56

5.19 ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

	Matériel Outillage	Informatique
VALEUR D'ORIGINE	955	296
Mise au rebut de l'exercice	- 70	
VALEUR AU 31.12.09	885	296
AMORTISSEMENTS		
Cumul exercices antérieurs	798	153
Mise au rebut de l'exercice	- 70	
Exercice en cours	100	59
TOTAL au 31.12.09	828	212
VALEUR NETTE	57	84
REDEVANCES PAYEES		
Cumul exercices antérieurs	841	304
Exercice en cours	111	38
TOTAL	952	342
REDEVANCES A PAYER		
A moins d'un an	20	0
A plus d'un an et moins de 5 ans		
TOTAL	20	0
VALEUR RESIDUELLE	5	1
Montant pris en charge dans l'exercice	111	38

5.20 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

	Membres du Directoire	Membres du Conseil de Surveillance
Rémunérations brutes	297 308	18 000
Dont contrat de travail	250 915	
Jetons de présence		
Avantages en nature	2 383	
Pension		

Engagement pris à raison de la cessation :

- des fonctions du Président du directoire à l'initiative de la société : 1 an de salaire.
- des fonctions liées au mandat de membres du directoire : néant.

5.21 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Il n'a été signé aucun accord particulier dérogeant à la Convention Collective de la Métallurgie.
Les engagements donnent lieu à une gestion interne.

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées suivant une évaluation individuelle sur les effectifs au 31 décembre 2009, pour un montant de 933 K€.

Personnel concerné..... ensemble des salariés
Age de départ à la retraite 60 à 63 ans suivant catégories
Taux d'actualisation 4.86 %
Taux de rotation : faible

5.22 EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	22	
Techniciens - Employés	27	
Ouvriers	144	4
TOTAL	193	4

5.23 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

L'appréciation des risques environnementaux n'a pas amené l'entreprise à constituer de provision pour passifs latents environnementaux. Les coûts de traitement des déchets 2009 ont été de 39 K€.

5.24 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU BILAN

Le 9 février 2010 le Tribunal de Commerce d'Aubenas a homologué le plan de sauvegarde des sociétés MECELEC et MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES.

La société SECONDE CHANCE et ses Partenaires ont acquis 552 159 actions (soit environ 55% du capital) de la famille LABROT pour 1€ et se sont engagés à apporter trois millions d'euro.

Le 8 mars 2010 Monsieur Michel Pierre DELOCHE a été coopté en qualité de membre du conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Jean LABROT, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2012. Les membres du conseil de surveillance désignent alors Monsieur Michel Pierre DELOCHE en qualité de président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Un contrôle fiscal est en cours à ce jour, les conclusions ne sont pas connues.

6. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fait à LA MOTTE SERVOLEX et à VALENCE, le

Les Commissaires aux Comptes

GRUPE SR CONSEIL
PIERRE SIRODOT

MAZARS & SEFCO
JEAN-PIERRE PEDRENO / JEAN EKEL

D. AUTRES INFORMATIONS

1 TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS SUR 5 ANS (en Euros) (article 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales).

Nature des indications	2005	2006	2007	2008	2009
1 - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital	3 038 100	3 038 100	3 038 100	3 038 100	3 038 100
b) Nombre d'actions	1 012 700	1 012 700	1 012 700	1 012 700	1 012 700
2 - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	42 769 491	46 794 863	47 966 423	42 748 019	31 386 356
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	- 1 793 020	2 530 263	- 2 265 005	- 1 159 607	1 223 321
c) Impôts sur les bénéfices	- 11 025	- 3 879	- 22 954	- 148 335	- 68 648
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	- 997 314	1 392 483	- 3 997 157	- 1 901 508	- 3 765 002
e) Montant des bénéfices distribués					
3 - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amort. et provisions	- 1.76	2.50	- 2.21	- 1.00	1.28
b) Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	- 0.98	1.38	- 3.95	- 1.88	- 3.72
c) Dividende versé à chaque action					
4 - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	229	219	217	206	193
b) Montant de la masse salariale	6 110 060	6 112 813	6 194 183	5 582 323	5 402 006
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 646 782	2 634 473	2 505 993	2 331 285	2 295 348
d) Participation des salariés					

2 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE AU COURS DE L'EXERCICE 2009.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 7 du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition du Conseil de Surveillance,
- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société,
- de l'étendue des pouvoirs du président du Directoire.

Il est rappelé que la société ne se réfère pas actuellement à un Code de gouvernement d'entreprise. Le Président propose que la société se réfère à un tel code à l'occasion du changement de mode de gestion de la société qui sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2010 (transformation en société anonyme à conseil d'administration),

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Votre Conseil de Surveillance était composé de cinq membres. La liste des membres du Conseil de Surveillance, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est incluse au rapport de gestion qui vous est présenté par le Président du Directoire.

Je vous précise que le fonctionnement du Conseil de Surveillance n'est pas organisé en application d'un règlement intérieur, compte tenu de la taille de l'entreprise et de la composition du conseil. Il est précisé qu'un règlement intérieur sera éventuellement adopté en application des recommandations posées par le code de gouvernement d'entreprise.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est réuni six fois, les 28 janvier, 31 mars, 28 avril, 6 juillet, 18 septembre et le 2 décembre 2009.

Conformément aux dispositions statutaires les membres du Conseil de surveillance ont été convoqués par lettre simple.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du conseil et notamment, conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce, à la réunion du 31 mars 2009 qui a arrêté les comptes annuels de l'exercice 2008 et les documents de gestion prévisionnelle de l'exercice 2009, ainsi qu'à la réunion du 18 septembre 2009 qui a procédé à l'arrêt de la situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible au 30 juin 2009 et à l'arrêt de compte de résultat prévisionnel révisé de l'exercice 2009.

Maître Sapin, administrateur nommé par le TGI de Privas pour assister MECELEC au cours de la procédure de sauvegarde a été régulièrement informé de la tenue de ses réunions.

Les représentants du Comité d'Entreprise sont également convoqués et assistent aux réunions du Conseil de Surveillance.

Tous les documents, dossiers et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil de Surveillance leur ont été communiqués avant les réunions.

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont déroulées au siège social, en région parisienne et à Lyon.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance a notamment pris les décisions suivantes :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et convocation de l'Assemblée des actionnaires appelée à les approuver, et présentation des comptes prévisionnels 2009.
- Examen de l'opportunité de réaliser un démonstrateur pour le projet CPL, suivi d'une décision de surseoir jusqu'à l'issue de la procédure de sauvegarde.
- Recherche d'un partenaire susceptible de réaliser une restructuration industrielle ou financière du Groupe MECELEC : mandat a été donné au cabinet ROSSIGNOL.
- Arrêté des comptes semestriels au 30.06.09.
- Examen de la reprise de l'activité accessoires de réseau de SOTRA-SEPEREF : autorisation donnée au Président du Directoire d'étudier ce dossier.

Les procès-verbaux des délibérations du Conseil de Surveillance sont établis après chaque réunion et communiqués à tous les membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance vérifie la mise en œuvre de ses décisions et prend le cas échéant les mesures correctrices appropriées.

2. Procédures de contrôle interne

a. La société ne dispose pas à ce jour d'un manuel de procédures de contrôle interne mais le Manuel Qualité les inclut dans la description des procédures opérationnelles (achats, ventes, paie et comptabilité) et il existe des consignes opérationnelles écrites dans les différents domaines couverts par l'entreprise.

L'organisation du contrôle interne qui est orientée vers le traitement des commandes clients et la production s'appuie sur un ERP (JEEVES) pour les sites de Mauves et Fabrègues, interfacé avec un autre ERP (CLIPPER) pour les sites de Saint-Agrève et de Vonges. Ce système de gestion est utilisé pour gérer tous les aspects liés à la production et à la vente : gestion des articles, achats, ventes, suivi de production et des stocks.

Il permet de suivre et de contrôler les flux liés à ces cycles opérationnels ainsi que leur enregistrement comptable : le système de gestion gère en effet en automatique les informations nécessaires pour de traitement de l'information financière et comptable.

Les flux non générés par le système de gestion sont initiés ou contrôlés par la Direction financière et comptable : flux liés aux rémunérations par exemple, ou par le Directoire pour les décisions d'investissements.

Les procédures et les sécurités en matière de flux financiers reposent sur les automatismes et les contrôles liés au système de gestion et sur l'intervention de la Direction financière pour la signature des moyens de paiement.

Un audit de contrôle de la certification ISO 9001 version 2000 a été effectué au cours du troisième trimestre 2009, la certification a été renouvelée sans réserves.

b. Les comptes de la société ont été établis par les services de la société, suivant les lois et règlements en vigueur. Les éléments entrants (ventes et achats production) proviennent du module de gestion de production. La société a par ailleurs mis en place un contrôle structuré des autres éléments entrants et sortants.

Les stocks de matières premières et de produits finis sont suivis par inventaire permanent dans le système informatique. Ils font l'objet d'inventaires tournants mensuels qui confirment la fiabilité du système de suivi. Les Commissaires aux Comptes procèdent par ailleurs à des contrôles physiques des stocks.

Les comptes consolidés de MECELEC regroupent à ce jour deux filiales françaises, suivies directement en comptabilité par la société, deux sous-filiales françaises et une sous filiale roumaine, contrôlées par le biais d'un reporting mensuel sur l'activité et d'une revue approfondie des comptes semestriels appuyée par un audit local des comptes. La filiale roumaine fait l'objet d'un suivi mensuel par un cabinet comptable local.

c. La société recourt par ailleurs régulièrement à ses conseils extérieurs afin de valider les choix qu'elle peut être amenée à faire au regard du traitement comptable et/ou juridique d'une opération particulière.

Les comptes font enfin l'objet du contrôle des Commissaires aux Comptes, conformément à la réglementation en vigueur.

3. Limites apportées aux pouvoirs des membres du Directoire :

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président du Directoire et que les membres du Directoire sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Ils exercent leurs pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

4. Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale sont prévues aux articles 19 à 25 des statuts.

Fait à MAUVES (Ardèche)
Le 30 mars 2010.

3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires :

MAZARS & SEFCO , Le Forum - 5 avenue de Verdun – 26000 - VALENCE

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

SR CONSEIL, 82 rue de la Petite Eau – 73290 - LA MOTTE SERVOLEX

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Commissaires aux Comptes suppléants :

Monsieur François GUERIN , 5 avenue de Verdun – 26000 - VALENCE

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Christian JOLY, 3 allée des Centaurées – 38240 - MEYLAN

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

4 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(A parvenir)

Fait à CHAMBERY et à VALENCE, le
Les Commissaires aux Comptes

GROUPE SR CONSEIL
Pierre SIRODOT

MAZARS & SEFCO
Jean-Pierre PEDRENO / Jean EKEL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE MECELEC

(A parvenir)

Fait à CHAMBERY et à VALENCE, le

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE SR CONSEIL
Pierre SIRODOT

MAZARS & SEFCO
Jean-Pierre PEDRENO / Jean EKEL

5 RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

(A parvenir)

6 L'ACTION MECELEC

Evolution du cours du titre MECELEC :

Date	Cours moyen (clôture) Euros	Titres échangés	Date	Cours moyen (clôture) Euros	Titres échangés
01/07	24.53	40 474	09/08	5.04	4 253
02/07	22.94	11 640	10/08	4.08	10 793
03/07	16.70	33 437	11/08	4.74	8 938
04/07	16.09	25 651	12/08	4.02	13 935
05/07	15.33	18 136	01/09	4.13	2 950
06/07	14.94	9 210	02/09	3.78	4 992
07/07	15.51	13 299	03/09	3.40	100
08/07	15.09	17 002	04/09	3.32	3 060
09/07	14.91	5 344	05/09	3.68	2 251
10/07	14.25	8 625	06/09	3.74	1 054
11/07	12.63	18 560	07/09	*	
12/07	11.73	17 868	08/09	3.66	6 188
01/08	10.35	8 056	09/09	*	
02/08	10.66	4 677	10/09	*	
03/08	10.16	4 198	11/09	*	
04/08	9.42	4 254	12/09	*	
05/08	8.90	13 082	01/10	*	
06/08	8.77	6 495	02/10	4.93	29 770
07/08	7.60	15 602	03/10	5.04	9 260
08/08	6.22	16 555	04/10		

* Cotation suspendue

7 CONTACTS

Nom : MECELEC – SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET A CONSEIL DE SURVEILLANCE

Capital social : 3 038 100 € en 1 012 700 actions de 3 € nomind.

Date de création de la société : 1934

Siège social : 07300 - MAUVES - France

Registre du commerce : B 336 420 187 Aubenas – Code APE : 2712Z

ADMINISTRATION :

Bruno ESTIENNE	PRESIDENT DU DIRECTOIRE
Jean-Marie GARCIN	MEMBRE DU DIRECTOIRE
Michel-Pierre DELOCHE	PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Jean - Mary LABROT	VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Grégoire KARAGHIOZIAN	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Yvon LABROT	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Jean - Pierre LE CHEVANTON	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Consultation des documents comptables : siège social : MAUVES (07) - France.

Communication financière :

- Informations générales :
ACTUS – Les bureaux de Chalin – 20, chemin Louis Chirpaz – 69130 ECULLY
– tél. : 33 (0) 4 72 18 04 90 – Fax : 33 (0) 4 72 18 04 99
- Informations financières :
Jean-Marie GARCIN – tél. : 33 (0) 4 75 07 87 07

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

E. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Bruno ESTIENNE
Président du Directoire
Le 23 avril 2010